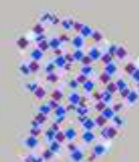


	«Intégrer le management d'équipe dans son activité professionnelle et prendre la parole en public avec impact»
Objectifs	La formation prépare à deux certifications détenues par Manitude et enregistrées au Répertoire Spécifique de France Compétences : RS6931 – Intégrer le management d'équipe dans son activité professionnelle, enregistrée le 28/11/2024 ; RS7336 – Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact, enregistrée le 27/10/2025. Elle a pour objectif de développer les compétences nécessaires à l'exercice d'un rôle managérial opérationnel, à l'animation d'équipe et à l'adaptation de sa posture de manager, tout en renforçant la capacité des participants à préparer, structurer et réaliser des prises de parole en public efficaces et impactantes dans leur contexte professionnel. <i>Pour plus d'information consultez le site suivant :</i> https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6931/ https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7336/
Durée	35 heures sur 5 jours de formation en présentiel
Les intervenants	Fanny CORROYER
Quelques mots sur notre intervenante	Fanny Corroyer est formatrice certifiée et juriste de formation, dotée d'une expérience riche et diversifiée en management. Elle a exercé des fonctions de manager dans les domaines des assurances et de l'expertise comptable, développant des compétences solides en leadership et en organisation. En tant que coordinatrice de formation pour un organisme de renom, elle a encadré une équipe de plus de 40 formateurs, démontrant sa capacité à gérer des équipes variées et à piloter des projets pédagogiques d'envergure. Sa double expertise, à la fois opérationnelle et pédagogique, garantit une formation professionnelle rigoureuse et adaptée aux besoins des participants.
Compétences visées	- Définir les objectifs d'une équipe et les aligner avec les besoins du service - Attribuer les missions, suivre l'activité et conduire des entretiens managériaux - Animer des réunions d'équipe et adapter sa communication managériale aux situations rencontrées - Préparer, structurer et initier une prise de parole en public en situation professionnelle - Mobiliser des techniques de communication verbale et non verbale pour renforcer l'impact de son intervention - Gérer les interactions, objections et imprévus lors d'une prise de parole - Conclure une intervention de manière claire, synthétique et marquante
Public visé et prérequis	La formation s'adresse aux professionnels opérationnels, salariés, indépendants, encadrants, référents ou futurs managers, amenés à prendre en charge des responsabilités d'animation ou de management d'équipe dans le cadre de leur

	activité, et à prendre la parole en public en situation professionnelle (réunion, présentation, entretien, animation d'équipe, communication interne ou externe). Le candidat doit justifier : - d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans son domaine d'expertise nécessitant la mobilisation de compétences managériales ; - et être amené à communiquer à l'oral dans un contexte professionnel, auprès d'interlocuteurs internes et/ou externes. Modalité de vérification : Le respect des prérequis est vérifié en amont de l'entrée en formation, au moyen d'un dossier d'admission.
Moyens pédagogiques et méthodes d'accompagnement	Chaque séance de formation alterne théorie et pratique, avec un fort accent sur l'expérimentation concrète des concepts abordés. Les participants travaillent directement sur des cas issus de leur expérience professionnelle et bénéficient d'un cadre propice à l'apprentissage et à l'entraînement. - Simulations pratiques : les participants mettent en œuvre des scénarios réalistes de management, de communication professionnelle et de prise de parole en public - Débriefings personnalisés : chaque simulation est suivie d'une analyse détaillée permettant d'identifier les forces et les axes d'amélioration de manière constructive - Retour sur expérience : les participants sont invités à réfléchir aux actions qu'ils pourront mettre en œuvre dans leur quotidien professionnel, en identifiant les leviers d'amélioration et les bonnes pratiques - Exercices progressifs : les participants s'entraînent à structurer leur message, adapter leur communication, animer un groupe et prendre la parole avec impact Cette approche garantit une montée en compétences progressive et immédiatement applicable.
Organisation de la prestation	Jour 1 Définir son rôle managérial, fixer des objectifs et mobiliser son équipe - Identification du rôle et des responsabilités du manager - Positionnement managérial dans son environnement professionnel - Définition d'objectifs clairs, réalistes et motivants pour l'équipe - Alignement des objectifs de l'équipe avec les besoins du service - Communication des attentes et des priorités - Mobilisation des collaborateurs autour d'une vision commune - Renforcement de l'engagement et de la cohésion d'équipe - Adaptation de sa communication managériale aux interlocuteurs et au contexte Jour 2 Déléguer, piloter l'activité et conduire des entretiens managériaux - Répartition des missions et des tâches au sein de l'équipe - Délégation en fonction des compétences, des capacités et des profils des collaborateurs



- Prise en compte des besoins spécifiques des collaborateurs, y compris en situation de handicap
- Suivi de l'avancement des activités et ajustement des actions
- Élaboration d'outils de pilotage de l'activité du service
- Définition et utilisation d'indicateurs de suivi adaptés
- Préparation et conduite d'entretiens individuels de suivi
- Adaptation de la posture et de la communication selon la nature de l'entretien
- Identification des difficultés rencontrées par les collaborateurs
- Mise en place d'actions correctives et de suivi

Jour 3

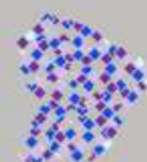
- **Préparer et structurer sa prise de parole en public en situation professionnelle**

- Identification des objectifs de la prise de parole
- Analyse du contexte d'intervention
- Identification des caractéristiques du public cible
- Structuration du message et organisation du plan d'intervention
- Adaptation du discours au temps imparti et à la situation professionnelle
- Hiérarchisation des messages clés
- Préparation d'une prise de parole claire, cohérente et impactante
- Prise en compte des besoins spécifiques du public, y compris en situation de handicap
- Construction d'une introduction claire et professionnelle
- Elaboration d'une accroche adaptée au contexte d'intervention

Jour 4

- **Animer des réunions d'équipe et adapter sa communication managériale**

- Préparation d'une réunion d'équipe en fonction des objectifs visés
- Structuration de l'ordre du jour et organisation du déroulé de réunion
- Définition du rôle du manager dans l'animation d'une réunion
- Mobilisation de l'équipe et gestion de la dynamique collective
- Transmission de consignes claires et mobilisation de la participation
- Adaptation de la communication managériale au contexte et aux interlocuteurs
- Gestion des échanges, des désaccords et des situations sensibles en réunion
- Posture du manager animateur face au groupe
- Suivi des décisions prises et formalisation des actions à conduire
- Prise en compte des besoins spécifiques des collaborateurs, y compris en situation de handicap



	Jour 5 • Dynamiser sa prise de parole, gérer les interactions et conclure avec impact - Mobilisation des techniques de communication verbale dans la prise de parole - Travail de la voix, du rythme, de l'articulation et de l'intonation - Mobilisation de la communication non verbale : posture, regard, gestuelle et déplacements - Adaptation de l'expression orale aux messages transmis et au public - Utilisation de techniques d'illustration du discours : exemples, anecdotes, storytelling, images mentales - Renforcement de l'attention et de la mémorisation des messages - Gestion des questions, objections et interventions imprévues du public - Mobilisation des techniques d'écoute active, de reformulation et de clarification - Maintien du fil conducteur de l'intervention malgré les interruptions - Structuration d'une conclusion claire, synthétique et marquante - Rappel des messages clés et utilisation d'une technique d'ancrage positif adaptée au public - Ajustement de sa communication aux besoins spécifiques des interlocuteurs, y compris en situation de handicap
Modalité d'organisation et	Présentiel
Assistance pédagogique et technique	L'accompagnement et l'assistance sont assurés par la référente pédagogique et administrative de 3F Fanny CORROYER, joignable au 06.94.24.54.10 et par mail à l'adresse suivante direction@3fguyane.fr Cet accompagnement et cette assistance se font en présentiel dans les horaires d'ouverture de l'organisme de formation du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 16h00, par email ou par téléphone.
Modalités d'évaluation des acquis	La formation prépare à deux certifications distinctes détenues par Manitude : • RS6931 – Intégrer le management d'équipe dans son activité professionnelle ; • RS7336 – Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact. À ce titre, les acquis sont évalués au travers de deux épreuves certificatives distinctes, correspondant chacune aux exigences du référentiel visé. Évaluation certificative – RS6931 Intégrer le management d'équipe dans son activité professionnelle L'évaluation certificative prend la forme d'une préparation écrite et de mises en situation professionnelles portant notamment sur l'animation d'une réunion d'équipe et le suivi de la performance d'un collaborateur. Le candidat est évalué par un jury professionnel composé de deux membres : • 1 membre salarié de l'organisme de formation ; • 1 membre externe à l'organisme de formation.



	Les évaluateurs sont des professionnels disposant d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine managérial et respectent les exigences d'impartialité, d'indépendance et de dissociation du parcours de formation définies par le certificateur Manitude et par France Compétences. Évaluation certificative – RS7336 Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact L'évaluation certificative prend la forme d'une mise en situation professionnelle de prise de parole en public impactante, comprenant une préparation écrite de la prise de parole, une simulation devant le jury d'évaluation, suivie d'une séquence de questionnement. Le candidat est évalué par un jury professionnel composé de deux membres : • 1 membre salarié de l'organisme certificateur Manitude ; • 1 membre externe à l'organisme certificateur Manitude. Les évaluateurs doivent justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suivants : communication orale ou interpersonnelle, formation professionnelle en expression ou communication, coaching en communication, développement personnel ou accompagnement professionnel, théâtre, expression scénique, média training, ou toute fonction impliquant la prise de parole en public. Délivrance de la certification La décision finale est rendue par le certificateur Manitude, dans le cadre du jury de délivrance de certification. En cas de réussite, un certificat de compétences est édité par Manitude et remis à l'apprenant pour chaque certification obtenue. Phrase d'alerte utile Dans le cadre de ce parcours bi-certifiant, le candidat est informé que l'inscription à la formation implique, à ce jour, le passage de deux évaluations certificatives distinctes, correspondant aux deux certifications préparées.
Personnes en situation de handicap	La formation visant la Certification : INTEGRER LE MANAGEMENT D'EQUIPE DANS SON ACTIVITE PROFESSIONNELLE est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation dispensée. Le référent handicap de 3F est Madame Fanny CORROYER, joignable au 06.94.24.54.10, si 3F ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du(de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) vers un organisme partenaire du réseau de 3F.
Modalités et délais d'accès	Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.
Tarif	3000 € Formation éligible au CPF Ce parcours bi-certifiant prépare à deux certifications distinctes. Il est donc structuré en deux actions de formation éligibles au CPF, permettant une mobilisation des droits dans la limite de 1 500 € par action pour les certifications du Répertoire Spécifique.

Attention : la mobilisation du CPF sur cette offre implique le respect des obligations liées à chacune des deux certifications, notamment en matière d'évaluation certificative. Une participation financière obligatoire du titulaire reste également applicable selon la réglementation en vigueur. (Depuis le 1er avril 2026, cette participation est fixée à 150 €.)

